



Position du CA du COQ, 12 février 2016, sur la chasse potentielle à la Tourterelle triste

Même si l'espèce est relativement abondante en Amérique du Nord, nous estimons que sa situation au Québec présente quelques particularités qui méritent d'être examinées avec soin avant que les décideurs se prononcent sur la pertinence ou non d'une chasse à la Tourterelle triste. Voici quelques-uns des principaux éléments de réflexion dont il faut tenir compte :

- **Limite de la distribution géographique.** Du fait que le sud du Québec représente la limite nord de l'aire de répartition de l'espèce, la Tourterelle triste y est moins abondante et moins bien implantée que dans les régions situées plus au sud. Le climat particulièrement rigoureux des hivers québécois y est assurément pour quelque chose car on sait que cet oiseau n'est pas parfaitement adapté aux grands froids. Nous pensons donc que la Tourterelle triste est plus vulnérable ici qu'en Ontario ou aux États-Unis.
- **Chasse non permise dans quatre états voisins.** Aux États-Unis, la chasse à la tourterelle est populaire et très répandue. Elle est permise dans 40 des 50 états. Elle est toutefois interdite dans les quatre états limitrophes du Québec. Cette interdiction est-elle liée au climat plus froid de ces états par rapport aux états plus méridionaux et de leur situation géographique plus proche de la limite nord de l'aire de l'espèce? Il serait très intéressant de connaître les raisons de cette interdiction avant de se prononcer sur la pertinence de la chasse chez nous.
- **Effectifs stables sans croissance véritable.** La croissance des effectifs de l'espèce a atteint un certain plafonnement au Québec. Ainsi, le relevé des oiseaux nicheurs (BBS) indique une réduction du taux de croissance de la population entre 2001 et 2011. Ce taux n'a été que de 0,5 % durant cette période. Dans certaines régions, il y a même eu une diminution des effectifs. Si la chasse était permise, cela ne pourrait-il pas représenter un élément de stress supplémentaire pour l'espèce?

- **Outils de recensement présentement incomplets.** Aux États-Unis, il existe un autre programme de suivi spécifique à la Tourterelle triste, le « Mourning Dove Call-Count Survey », pour déterminer l'abondance de l'espèce ainsi que la tendance des effectifs. Ce recensement très précis permet aux autorités de bien cerner les effets de la chasse et de réagir au besoin. Malheureusement, nous ne faisons pas de telles études au Québec. Ces dernières seraient bien sûr essentielles dans l'éventualité de l'ouverture d'une chasse. Pour ce qui est du deuxième atlas des oiseaux nicheurs (2010-2014), les données ne sont pas encore analysées. Par ailleurs, on ignore le nombre de tourterelles qui migrent vers le sud à l'automne (et qui peuvent être chassées aux États-Unis). Même si on peut présumer qu'il ne s'agit pas d'un nombre important, il reste que c'est une donnée essentielle à considérer. Nous considérons donc que les connaissances nécessaires pour prendre une décision éclairée concernant la chasse à la tourterelle sont encore insuffisantes, particulièrement dans le contexte d'une ouverture prévue pour l'automne 2016.
- **Effets de la chasse non encore connus en Ontario.** En Ontario, la chasse à la tourterelle est permise depuis 2013. Il serait intéressant de connaître les impacts de cette chasse car le territoire de l'Ontario présente plusieurs similitudes avec celui du Québec. Nous n'avons pas trouvé d'information à ce sujet dans les documents consultés. Il serait très utile de connaître les effets de la chasse sur l'espèce mais aussi ses effets sur les communautés environnantes.
- **Autres risques possibles de la chasse.** Contrairement à beaucoup d'espèces chassées la Tourterelle triste occupe surtout les milieux agricoles et urbains du sud de la province, donc très près des zones habitées. Si elle était permise, la chasse pourrait avoir des effets négatifs sur les populations humaines (dérangements, accidents, etc.).
- **Peu de tourterelles dans les lieux propices à la chasse.** Les rares endroits peu habités que la tourterelle risque de fréquenter à l'automne (généralement des fonds de champs de maïs adossés à des arbres, ou des bords de route en région semi-boisée) ne recèlent des tourterelles qu'en nombres négligeables, et les chasseurs n'y trouveraient pas leur compte.
- **Habitat modifié et non originel.** On ne peut pas vraiment chercher à imiter ce qui se fait comme chasse aux États-Unis et dans l'Ouest canadien, là où se trouve l'habitat originel de l'espèce. Au Québec, la tourterelle ne se trouve qu'en des habitats modifiés qui ne ressemblent pas à son habitat originel.
- **Damage aux fils électriques.** Dans l'habitat qu'elles fréquentent au Québec, les tourterelles se perchent fréquemment sur les fils électriques. Les décharges d'armes à feu vers ces oiseaux risquent donc d'endommager les fils.
- **Quel est le véritable intérêt de cette chasse?** Est-ce que l'intérêt de la chasse à la Tourterelle triste réside **surtout dans le défi à abattre les oiseaux en vol au-**

dessus de grands espaces comme ceux que l'on retrouve dans plusieurs états américains et dans l'Ouest? Les conditions pour relever un tel défi ne sont pas présentes dans les lieux périurbains.

- **Intérêt limité du point de vue alimentaire.** Des chasseurs qui ont déjà eu l'occasion de chasser la Tourterelle triste indiquent qu'elle ne fournit que très peu de chair, qui en plus est souvent criblée de grenaille de munitions.
- **Acceptabilité sociale manquante.** Selon les commentaires et les forums de discussion, l'acceptabilité sociale de la chasse à la Tourterelle triste est loin d'être présente. En particulier, les gens aiment bien voir les tourterelles à leurs mangeoires et la chasse en réduirait les effectifs pour de telles observations.

En conclusion, nous estimons que la situation de la Tourterelle triste est tout de même plus vulnérable au Québec qu'ailleurs et que la chasse apporterait plusieurs problèmes. Il vaudrait donc mieux d'être prudent et d'appliquer le principe de précaution, à savoir de s'abstenir pour l'instant d'autoriser une chasse automnale de la Tourterelle triste au Québec.

Cette position du COQ (Club des ornithologues de Québec) a été approuvée par le Conseil d'administration du COQ à sa réunion régulière du 12 février 2016.

Norbert Lacroix
Président du COQ
Club des ornithologues de Québec (COQ)
2000, boul. Montmorency
Québec (Québec) G1J 5E7